

NOUVELLES CONDENSÉES

POUR LES GENS PRESSÉS

—La fromagerie de M. Antoine Beaudoin, un prospère commerçant de Louiseville, a été détruite par le feu. Les dommages, fort considérables, sont partiellement couverts par les assurances. M. Beaudoin va reconstruire incessamment, afin de satisfaire aux besoins de sa nombreuse clientèle.

—En pratiquant un trou pour planter un poteau, un cultivateur de Matheson, Ont., a frappé une mine d'or. Il a immédiatement vendu son "claim" \$60,000, tout en se réservant une part substantielle dans la compagnie qui a été formée pour exploiter sa découverte. Voilà un cultivateur chanceux. Frapper une mine d'or, c'est une aubaine qui n'arrive pas tous les jours. Le sous-sol du Canada renferme des richesses dont nous n'avons aucune idée.

—L'hôpital du St-Sacrement de Québec, de construction récente, est déjà trop petit. On y ajoutera cet été deux annexes, dont l'une logera un sanatorium et l'autre une nouvelle clinique. La capacité de cet hôpital sera ainsi augmentée de cent cinquante lits. Ces additions coûteront environ \$300,000.

—La richesse globale du Canada est estimée à environ trente mille millions de piastres, ce qui représente trois mille piastres par tête, la proportion la plus forte au monde à l'exception des États-Unis.

—A été pendu, vendredi dernier, à Edmonton, Vernon Boucher qui, en juillet dernier, a tué sa mère, son beau-frère et deux employés de ferme.

—Les automobilistes devront se rappeler qu'en vertu d'une loi passée à la dernière session, ils sont maintenant obligés d'arrêter aux traverses à niveau, sinon ils s'exposeront à payer une forte amende.

—La saison ne fait que commencer et déjà les accidents d'auto sort d'occurrence journalière. Dans les villes, les

enfants qui jouent sur la rue sont particulièrement exposés. Une douzaine ont déjà été écrasés ce printemps. On devrait établir des terrains de jeux et défendre aux enfants de jouer sur la rue. On ne peut mettre les enfants en cage. Fournissons-leur donc des endroits où ils puissent prendre leurs ébats sans s'exposer à se faire tuer.

—Les conservateurs tiendront une grande convention provinciale à Québec les 9 et 10 juillet prochain.

—Il y a aux États-Unis 20 millions de catholiques sur une population de plus de cent dix millions. Ces catholiques sont desservis par 121 archevêques et évêques et 26,353 prêtres.

—Douze édifices, au centre du quartier commercial de Terrebonne, ont été rasés par le feu. Les pertes sont évaluées à \$300,000.

—Le Ministère de la Voirie a commencé la distribution de sa nouvelle carte routière. Les automobilistes n'ont qu'à s'adresser au département pour en obtenir un exemplaire gratuitement.

—Deux tornades ont visité le Texas, tuant et blessant plusieurs personnes et causant pour un quart de million de dommages.

—Après avoir mis la guerre hors la loi, les sages de Genève discutent des armes qui seront permises dans le prochain conflit. On ne saurait être plus logique!

—Rivière du Loup et Rimouski conservent l'heure solaire, ainsi en a décidé la majorité des citoyens de ces deux endroits.

—Roy et Vernon Tudhope, âgés respectivement de 6 et 7 ans, enfants du major Tudhope, chef d'escadrille dans le service de l'aéronautique, ont été trouvés noyés dans cinq pieds d'eau, à quelques pieds de la rive de l'Outaouais, près de Woodroff, Ont.

—Deux accidents mortels se sont produits dans le district de Trois-Rivières. Jeannette Héroux, âgée de 7 ans, a été brûlée à mort lorsqu'elle s'est égarée au milieu des broussailles en feu dans la banlieue de la ville, et Léo Juneau, 4 ans, s'est noyé à St-Paulin, alors qu'il passa à travers la mince couche de glace qui recouvrait encore la Rivière du Loup.

—Au mois de décembre dernier, un nommé Nassa tuait un compatriote à Winnipeg parce qu'il lui refusait la main de sa fille. Il sera pendu le 23 juillet prochain.

—Un enfant de 11 ans, Uldéric Mador, a été frappé par un camion à Thetford Mines. La victime a la mâchoire brisée et porte une sérieuse blessure à la tête ainsi que des contusions par tout le corps. Son cas est considéré comme grave.

—M. Antonio Perreault, C. R., remplace, au Conseil de l'Instruction publique, l'honorable juge Robidoux, décédé il y a quelque temps. Le nouveau membre du Conseil de l'Instruction publique est l'un des membres les plus en vue du Barreau de la métropole. Il est professeur de droit commercial à l'université de Montréal.

—Enragé parce que Mme Mabel Fletcher, 34 ans, s'était réconciliée avec son mari, George Nichols, qui avait pension chez elle, lui tira une balle au front, la blessant mortellement.

—Grève générale des charpentiers, à Montréal. On leur offre la journée de 9 heures à 80 cents de l'heure. Ils réclament la journée de 8 heures à 85 cents de l'heure.

—Le Canadien National paye plus de un million de pension par année à ses employés en retraite.

—M. Hoover, le président des États-Unis, fait un vibrant appel au patriotisme de ses sujets pour obtenir le respect de la loi.

Nous est avis que le meilleur moyen de l'obtenir, c'est de rendre la loi respectable. En ce moment, la prohibition est violée par ceux qui l'ont imposée. Le mauvais exemple part du Capitole.

—La gare du C. N. R., à Moncton, a été partiellement détruite par le feu. Les dommages sont évalués à \$15,000.00

—Des bandits ont tué par vengeance deux de leurs anciens compagnons à Cleveland. Les corps encore chauds des deux hommes furent trouvés dans un fossé aux

PILULES MORO POUR LES HOMMES

très souffrant. J'ai pris les Pilules Moro pendant un mois et je me suis senti soulagé; j'ai continué leur emploi jusqu'à mon parfait rétablissement, c'est-à-dire pendant un an. J'ai gagné 45 lbs et depuis ma santé a toujours été excellente". M. Joseph Brochu, 13, rue Winslow St., Westbrook, Me.

Les Pilules MORO préparées spécialement pour les Hommes sont le tonique par excellence dans tous les cas de: Épuisement, Faiblesse du sang, Troubles d'estomac, Maux de reins, Rhumatismes, etc

Protégez-vous... Exigez les Pilules MORO pour les Hommes, partout, 50c la boîte ou \$, 31.25.

Cie Médicale Moro, 1570, rue Saint-Denis, Montréal.

M. J. Brochu

"A la suite d'une pleurésie, j'ai souffert pendant trois ans de maux de dos et de reins s'étendant tout le long de la colonne vertébrale; la jambe droite me faisait croire à du rhumatisme. On me disait tuberculeux et considérait mon rétablissement impossible. J'avais souvent lu les témoignages d'homme qui devait leur santé aux Pilules Moro et je me suis décidé à suivre leur exemple. Je pesais alors 140 lbs j'étais faible et

NOUVELLES CONDENSÉES POUR LES GENS PRESSÉS

AVIS.—Nous prions instamment nos lecteurs de ne pas mettre sur une feuille de papier des notes concernant l'abonnement et des demandes de changements intéressants parfois services de notre journal. Vous voudriez un réel service en prenant un peu pour chaque chose. Autrement, il y ait mauvaise volonté de notre part pour arriver que quelque chose se fasse. Aidez-nous à donner le meilleur possible.

—A la suite de plusieurs vols un peu partout à Farnham, la demande des marchands de la localité a engagé M. Gemmul comme policier.

—M. Elzéar Montreuil, depuis plusieurs années surintendant de l'expérience de Farnham, est d'établir une ferme expérimentale de tabac dans le comté de l'Ass. M. Richard Bordeleau remplace Montreuil comme surintendant de la ferme.

—Plusieurs nominations très intéressantes viennent d'être faites dans les comtés agronomes. Plusieurs comités ont été divisés et de nouveaux bureaux ont été installés. Le comté de Lotbinière a été divisé en deux districts. M. En l'ancien agronome du comté, de s'occuper de la partie qui se trouve de l'ouest de sa résidence à St-Amand. La partie sud du comté a été confiée à M. Aurèle Hébert, qui était auparavant à Rimouski. Il aura sa résidence à St-Agapit.

Le comté de lac St-Jean, qui a deux agronomes, en aura trois à la fin de l'année. Une troisième division a été formée dans la partie nord, autour de No. M. Hector Rouillard, qui était auparavant agronome du comté, devient agronome de la nouvelle division avec résidence à Mandin.

La deuxième division du comté de Roberval a été confiée à M. Irénée Paré, qui a déjà sa résidence à Roberval.

La première division, celle de la ville, en charge de M. Gustave, reste à peu près la même.

Le comté de Nicolet a aussi été divisé. La partie ouest a été confiée à M. Baribeau, sous-agronome du comté, qui aura sa résidence à Gentilly. La partie est reste sous la direction de M. Joyal.

Une nouvelle division a encore été créée à même la partie nord des comtés de Joliette, Berthier et Maskinongé. Elle a été confiée à M. Joseph Bergeron, qui était auparavant agronome à Compton. M. Bergeron aura sous sa direction quatre comités dans Joliette, cinq dans Berthier et dans Maskinongé. Il résidera à Joliette.

Dans Compton, M. Bergeron a été nommé sous-agronome du comté.

Les agronomes restent les mêmes dans les trois comtés qui ont fourni un agronome. M. Anthime Bergeron a sa résidence à Joliette, M. J. E. Roy à Berthier et M. J. E. Roy à Lotbinière.

La province compte actuellement 10 agronomes, c'est plus que n'en a jamais eu la province. Tous les comtés ruraux en ont et même trois, comme c'est le cas de Lac St-Jean. Par contre, il y a des comtés que l'on a dû réorganiser les fins agronomiques et qui sont par deux agronomes seulement.

—On vient de découvrir en Palestine les vestiges d'une civilisation qui remonte à plusieurs siècles avant Abraham. On a découvert le tapis la captivante de l'époque à laquelle a eu lieu l'histoire de l'homme sur la terre. On ne trouve jamais définitivement la-dessus. Au cours d'une conférence, M. l'abbé Robert, savant agronome de Laval, fixait à environ ans l'existence de l'homme sur la terre.

—Wilfrid Joubert, de Sorel, et à Trois-Rivières en tombant c. Son compagnon fit de vains efforts pour le sauver.

—M. Hoover, le nouveau président des États-Unis, se demande pourquoi la criminalité est si élevée dans ce pays. La réponse est pourtant simple. S'il y a tant de crimes aux États-Unis, c'est que la moitié de la population professe aucune religion et que les enfants à des écoles sans Dieu.

environs de la ville. Au moyen d'une corde leurs assassins leur avaient rompu le cou, et avec un pic à glace de six pouces leur avaient défoncé le crâne. Ce pic, dont le manche était cassé était encore dans la tête de l'un des hommes assassinés, quand on a découvert leurs cadavres.

—Grâce à la température favorable et aux nouvelles organisations, la récolte de sucre d'érable sera exceptionnellement payante cette année. La production est plus forte que l'an dernier et le prix plus élevé. On estime que nos cultivateurs se feront de ce chef un revenu de plus de six millions de piastres. En 1928, la récolte a donné 28,000,000 livres. Cette année, la production atteindra vraisemblablement 35,000,000 livres. Dans les cantons de l'Est, la production par érable a atteint

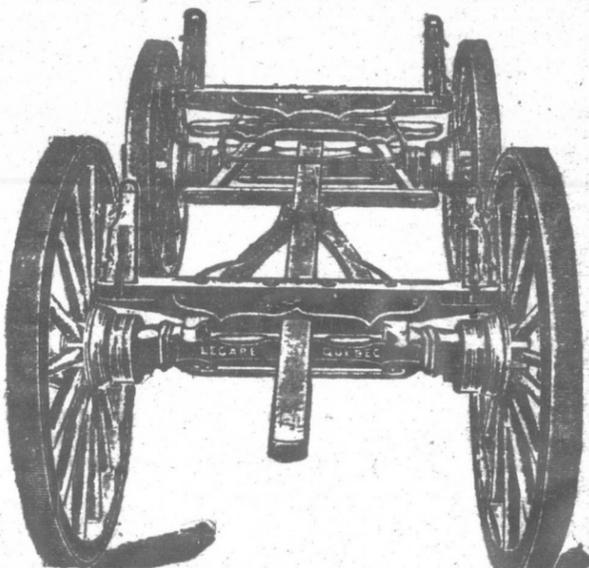
une moyenne de quatre livres. Dans la Beauce, l'érable a donné deux livres et demie.

—On signale qu'il y a 25 millions d'automobiles et de camions automobiles en usage aux États-Unis. Les fabricants espèrent que cette année ils pourront en fabriquer cinq millions de plus. La petite auto, c'est le boba à la mode.

—Cinq cents médecins en Hongrie ont dû, faute de clientèle, accepter des places de conducteurs de tramways. A quoi attribuer cette diminution de clients? Est-ce la confiance qui fait défaut?

—M. Anatole Décarie, de Ste-Thérèse, a été nommé inspecteur du revenu pour le district de Terrebonne.

(Suite à la page 393)



Wagon de Ferme "QUEBEC"
Avec Tuques d'Acier

Notre nouveau wagon "Québec" est notre modèle perfectionné pour les cultivateurs de cette province qui emploient un wagon léger pour travaux de ferme; la rentrée du foin, le charroyage du bois, de la planche, etc... Il peut être fourni avec perche à rallonge simple ou double. Ses roues sont rivetées à chaque rais, ce qui donne aux jantes une plus grande solidité, et les essieux sont munis de tuques d'acier.

Capacité: 1500, 2000 et 2500 lbs. pour descriptions supplémentaires

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE
273 - rue St-Paul - 273

PENETRE A LA SOURCE DU MAL ET ASSOULIT LES JOINTURES RAIDIES

Les pharmaciens l'appellent "Joint Ease" parce que ce remède est pour les jointures enflées, douloureuses, craquantes seulement

Cela a pris bien des années pour réunir une combinaison d'agents réduisant la douleur et l'enflure, combinaison reconnue aujourd'hui comme le seul remède qui pénètre presque instantanément à travers la peau et la chair et commence tout de suite à remettre comme neuves les jointures enflées, enflammées, craquantes, douloureuses. On appelle cette nouvelle et merveilleuse préparation "Joint Ease" parce que l'homme de science qui l'a inventée a travaillé pendant des années pour perfectionner un remède bon marché qui profiterait réellement à des millions de personnes ayant une ou plusieurs jointures demandant attention et assistance.

Ainsi "Joint Ease" est préparé seulement pour les personnes qui ont des jointures enflées, douloureuses, craquantes, raidies ou tordues, que ce soit celle du genou, du coude, de l'épaule, du coup de pied, du cou ou d'un doigt, et que le mal soit causé par le rhumatisme ou quelque autre cause.

Sans doute, ce remède ne peut s'empêcher de mettre promptement fin aux douleurs superficielles comme le lumbago, la névralgie, la névrite, douleurs dans les muscles, points dans le côté, torticolis ou sensibilité des pieds, mais il est surtout recommandé pour les douleurs des jointures de quelque nature qu'elles soient.

Demandez un tube de "Joint Ease". Vous pouvez en faire usage plusieurs fois dans la soirée pour obtenir de prompts résultats, parce qu'il pénètre directement à travers la peau après quelques secondes de friction. C'est certainement un pénétrant rapide, et lorsqu'il traverse la peau, il commence tout de suite à faire disparaître le mal de la jointure souffrante.

Joint-Ease est un produit canadien et tous les pharmaciens en vendent tous les jours pour 60 sous le tube. Vous en trouverez chez n'importe quel pharmacien de première classe.